

Interview Les Echos site « Premium Aéronautique Défense »

1) Quels sont les défis et les rendez-vous qui attendent le prochain hôte

de l'Elysée dans le domaine de la défense?

Quatre sujets me paraissent incontournables dans le domaine de la défense : la défense européenne, les engagements extérieurs de la France, la programmation militaire, l'industrie aéronautique et de défense. Pour des raisons différentes, ils seront sur l'agenda présidentiel en 2007 et certains, dès le lendemain des élections. A cela s'ajoute des questions d'ordre institutionnel.

L'Europe de la défense pourtant très prometteuse après les accords de St Malo, Nice et Laeken, s'est progressivement grippée après 2002. Les divisions sur l'Irak puis l'échec du traité européen ont enrayé la machine. Il est impératif de relancer la construction d'une défense européenne autonome. Nos concitoyens comme tous les autres peuples européens attendent d'ailleurs de l'Europe plus de protection, davantage de sécurité. La PESD est probablement le grand chantier d'intégration européenne pour les quinze prochaines années. Le processus qui passe par des consolidations juridiques et institutionnelles admises par tous (clause de garantie mutuelle, préférence européenne, mécanisme de coopération structurée à reprendre dans un traité quelle qu'en soit la nature) doit être très pragmatique au départ et porter sur des projets concrets. Dans ce domaine aussi l'Europe se fera par la preuve. Une chose est sûre, dans la perspective de la présidence française de l'Union, il faudra dès l'été 2007 reprendre des initiatives fortes.

Le prochain chef des armées devra évidemment se saisir des très nombreuses opérations extérieures auxquelles notre pays participe. Il lui appartient d'en préciser le cadre et les objectifs. Aujourd'hui, le flou des missions confiées aux armées sur certains théâtres d'action extérieure est préoccupant. On peut aussi redouter le risque d'enlèvement faute de solution de sortie de crise. Les engagements militaires extérieurs de la France doivent être considérés sereinement. Il faut à la fois agir en responsabilité mais aussi tirer les conséquences quand les situations sont sans issue ou justifient des évolutions de notre dispositif. Cet examen ne peut se faire qu'au cas par cas et en étant en position de décider. Cependant on peut d'ores et déjà, en tirant toutes les leçons d'un passé récent, envisager de rééquilibrer les modalités de notre présence militaire en Afrique. Plus de multilatéralisme s'impose en tout cas.

Notre modèle d'armée souffre aujourd'hui de tensions récurrentes sur la réalisation des objectifs capacitaires. Il est en grave difficulté financière. Aujourd'hui, quasiment au terme de l'exercice de programmation, on se trouve devant une situation marquée par une impasse financière majeure et un manque de hiérarchisation des priorités en ce qui concerne les programmes. Alors même que la situation appelle une remise en ordre et qu'il n'y a plus un sou vaillant en caisse, la ministre de la défense continue de lancer de nouveaux programmes. Cela n'est pas sérieux. Après l'élection présidentielle, des arbitrages seront à rendre en urgence. Si l'on voulait réaliser le modèle 2015 tel qu'il est conçu, il faudrait non seulement reporter son terme à 2020 mais il manquerait encore par rapport aux échéances de programmation 70 Milliards d'euros. De fait le modèle 2015, miné par une crise financière larvée, est caduc ! Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier. Un nouveau schéma de planification et de programmation s'impose. Ce n'est un mystère pour personne. Cet exercice sera à lancer rapidement.

La France est dotée d'une industrie de défense de premier plan. Ce secteur-clé de notre économie mobilise, directement ou indirectement les compétences de 400 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et ouvriers. Dans les domaines aéronautique, électronique, naval, nucléaire et spatial, nos entreprises se situent au meilleur niveau mondial. Cette situation est le fruit d'efforts et d'investissements considérables consentis depuis 50 ans. Il faut sauvegarder ces atouts ! Or, la place de nos sociétés aéronautiques et d'armement dans la compétition internationale régresse. Leur rôle faiblit dans la consolidation industrielle en Europe. Il faut envisager la confortation de nos entreprises, je pense à EADS, et la consolidation industrielle de certains secteurs au niveau européen, notamment dans le domaine des constructions navales ou l'armement terrestre.

Au-delà de la question majeure des restructurations industrielles, beaucoup reste à faire pour optimiser, à l'échelle de l'Union, les investissements réalisés par nos partenaires et nous-mêmes. Qu'il s'agisse des programmes militaires, des centres d'essais ou des chaînes de fabrication, il faudra bien éliminer progressivement des duplications inutiles et coûteuses.

Cette nouvelle politique doit s'articuler autour de quatre axes : le renforcement de notre dispositif industriel ; la préférence européenne en matière de fabrication et d'acquisition d'armements ; le développement de notre effort de recherche ; un soutien mieux structuré à l'exportation.

A côté de ces sujets à l'ordre du jour dès 2007, je n'oublie pas une autre priorité inscrite dans le projet socialiste. La modernisation de notre vie publique appelle en effet, à l'instar des pratiques en usage dans toutes les autres démocraties occidentales, un renforcement des procédures d'information et de contrôle du Parlement dans les affaires de défense et plus de transparence aussi (sur les opérations extérieures, le contrôle des services de renseignement et les ventes d'armes)

Cette normalisation du fonctionnement de notre république dans les affaires militaires doit aussi s'accompagner d'une attention portée aux rapports entre la société et la communauté militaire. La professionnalisation des armées ne sera pas achevée sans une adaptation du statut des militaires. La professionnalisation appelle en effet un accompagnement qui suppose un alignement progressif des droits et de la place des militaires dans notre société.

Cela passe en particulier par la démocratisation des instances de concertation au sein des conseils de la fonction militaire mais aussi par des actions en faveur de la condition militaire.

La consolidation du lien entre l'armée et la nation inclut aussi un « volet défense » du service civique à définir, le regain du volontariat et la constitution de réserves, grâce à des mesures plus incitatives.

2) Des arbitrages budgétaires sont ils à redouter ?

Non pas à redouter mais à encourager pour sortir de la situation actuelle d'impasse. Cela dit, comme cela a déjà été précisé par notre candidate, les crédits de défense dans l'ensemble seront maintenus. Le travail de remise à plat ne sera pas facile mais il faut éviter les oukases. Pour être intelligemment conduits les exercices budgétaires et de programmation, et donc la préparation de la loi de finances de 2008, impliquent avant d'arrêter des décisions sur les

équipements et les formats un étroit dialogue entre états-majors, industriels et aussi une concertation avec nos partenaires européens avec qui nous avons des programmes en commun.

3) La menace évolue rapidement, cela implique une évolution importante

d'une partie des forces armées et une évolution de la doctrine?

Le monde change, notre environnement se modifie profondément, des risques apparaissent, des menaces se concrétisent ou se complexifient, notre posture stratégique doit donc être réactive, s'adapter aux nouveaux enjeux de sécurité pour notre pays. La doctrine d'emploi et les missions des armées doivent évoluer en conséquence. Par ailleurs, je constate que les cadres de planification et de programmation de notre modèle militaire sont aujourd'hui périmés ou éloignés de la réalité des commandes effectives d'équipements militaires.

Il faut que donc préparer un nouveau Livre Blanc, la révision du modèle d'armées 2015 et un nouvel exercice de programmation militaire.

Ces travaux s'inscriront dans une réflexion globale de défense ; ils devront être cohérents entre eux, notamment pour éclairer les choix budgétaires. Il s'agira de fixer des priorités en matière de fonctions stratégiques, de définir les grandes lignes des contrats opérationnels des armées et d'en déduire les formats capacitaires.

En ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau Livre Blanc- le précédent date de 1994, il a plus de douze ans !- la réflexion préalable à sa discussion et à son adoption par le Parlement doit être vigoureuse et approfondie et associer aux travaux des états-majors les études des experts et des chercheurs dans le domaine stratégique.

Il faudra prendre le temps de rédiger ce Livre Blanc. C'est un travail qui ne doit pas être bâclé. Ce livre blanc doit être un acte fondateur et un travail prospectif à quinze ans.

Cet exercice doit déboucher sur une redéfinition des fonctions stratégiques défensives : la dissuasion et la protection ainsi que des fonctions offensives qu'il s'agisse de la projection ou de la prévention. Surtout, il devra mieux préciser dans quel cadre ces fonctions doivent être assumées, cadre national, cadre européen, Alliance Atlantique. Logiquement, il exprimera notre priorité européenne.

4) Le rapport Fromion a pointé les lacunes du support étatique à

l'exportation, validez vous ces améliorations et quelles sont selon vous

les axes à privilégier pour optimiser les exportations de matériels

militaires tout en respectant les conventions internationales?

Les performances de nos entreprises à l'exportation pâtissent d'un manque de lisibilité et de portage politique. Comme le constate le rapport Fromion, notre dispositif de soutien aux exportations est déficient. Il faut dans ce domaine sensible à la fois de la transparence, du contrôle mais aussi de la constance.

5) Peut on envisager une mutualisation des moyens de défense au niveau des armées européennes?

Oui trois mots d'ordre devraient guider notre démarche, la mutualisation, la standardisation et la programmation en commun des grands équipements militaires européens. Plus largement, les défenses européennes doivent être plus efficaces. Il faut à la fois rationaliser les moyens existants en supprimant des doublons et remettre à niveau certaines capacités indispensables à l'autonomie des décisions et des actions de l'Union. Les carences sont évidentes dans de nombreux domaines : l'espace, le renseignement, le commandement stratégique, les capacités de frappe dans la profondeur, les moyens de transport militaire.

Constituer des forces efficaces au service de l'Union européenne implique de porter l'accent sur l'harmonisation des formations, la standardisation des matériels, l'intégration progressive des soutiens et le renforcement des états-majors, en particulier les états-majors de forces qui sont la cheville ouvrière des interventions militaires. De surcroît, les pays européens ne devraient plus, en matière d'équipements, faire des choix contradictoires.

Mais pour avancer dans cette voie, comme je l'ai indiqué plus haut, il faut aussi progresser dans la définition d'un cadre européen de défense, ce qui implique un puissant dessein politique.

6) Doit on considérer la mise en service du missile de croisière

Scalp-Naval EG comme un nouvel élément de la doctrine de dissuasion française?

La dissuasion est un concept global. Les missiles conventionnels participent donc aussi à la crédibilisation de la dissuasion. Mais il faut être vigilant à ne pas confondre le statut des armes et leur logique d'emploi. Il faut éviter de laisser prospérer l'idée d'un couplage entre armes nucléaires et certaines armes conventionnelles, ce qui pourrait conduire à abaisser le seuil nucléaire.

Depuis le démantèlement de ses armes préstratégiques, la France est revenue à une lecture stricte de la dissuasion, considérant que toutes ses forces nucléaires sont stratégiques et que tout emploi de ces armes serait de nature stratégique dans la mesure où il induirait une transformation profonde de la nature du conflit. Notre pays affirme que les armes nucléaires doivent demeurer des armes de dissuasion et non de bataille.

Le Scalp, arme classique reste avant tout une arme d'emploi.